votre voyage au Pérou commence en France

# Conditions Générales de Vente

Mise à jour Août 2026

Les présentes Conditions Générales de Vente définissent les conditions d'achat de prestations de l'agence TREKKINCA EIRL par Internet, par voie électronique, par téléphone et par courrier. Elles sont portées à la connaissance du client avant tout engagement de sa part et constituent une partie de l'information, outre les « Modalités de Paiement TrekkInca »
Au paiement de l'acompte, le client reconnaît expressément avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Vente, téléchargeables ou imprimables grâce à un lien dédié, ainsi que des descriptifs plus spécifiques des prestations.
Les présentes Conditions Générales de Vente sont à jour dès leur publication en ligne et annulent et remplacent toute version antérieure.

## TARIFS

Nos prix sont en dollars ou en soles (monnaie locale du Pérou)

## RESERVATIONS

Toute réservation se fera auprès de notre agence, via mail : contact.trekkinca@gmail.com

Pour toute réservation, merci de nous envoyer via mail une copie scannée lisible des passeports que vous utiliserez lors de votre voyage au Pérou.
Nous attirons l'attention sur le fait que les passeports doivent être valables 6 mois après votre date de sortie du Pérou (exigence des autorités péruviennes). Pour toute réservation, nous aurons besoin des renseignements suivants : nom complet, date de naissance, numéro de passeport, nationalité, sexe.

En cas de réservation réalisée avec un passeport avec lequel vous n'allez pas effectuer le voyage (perte, vol, ou autre motif), vous vous engagez à nous transmettre dès émission, votre nouveau passeport. Dans ce cas, vous vous exposez à un potentiel refus d'entrée sur certains sites (entrée au Machu Picchu par exemple) et au paiement de pénalités, notamment pour la modification auprès de certains prestataires (train, avion, …).
Un client qui ne pourrait pas embarquer sur un vol, ou tout autre transport terrestre ou maritime faute de présenter les documents exigés ne pourrait prétendre à quelque remboursement ni dédommagement que ce soit.
Toute demande de modification de nom des participants suite à une erreur d'orthographe ou modification de civilité du fait du client entrainera les frais éventuels demandés par le prestataire. Attention, dans le cas de vols réguliers, ces frais pourront s'élever à hauteur du montant du rachat du billet A/R selon les Conditions de Transport de la compagnie.

## PAIEMENTS

Les réservations seront confirmées seulement après versement d'un acompte **dont le montant est précisé dans le lien de paiement envoyé par mail lors de la réservation** et de la réception des passeports en cours de validité avec lesquels vous allez voyager au Pérou.

Un acompte est une somme d'argent versée dès la signature d'un contrat et enlevant toute possibilité de dédit. Un acompte implique un engagement **ferme**. L'acompte est un premier versement à valoir sur l'achat. L'acheteur est donc tenu de verser le solde du paiement quoi qu'il arrive, y compris s'il renonce au produit. L'acompte reçu par Trekkinca EIRL doit correspondre à l'acompte attendu et demandé dans les modalités de paiement envoyées pour la réservation de votre trek, excursion ou circuit.

**L'acompte versé pour la réservation des treks et excursions est non remboursable et ce quelle que soit la raison** (problème de santé, retard de transport, etc.). L'acompte sera utilisé notamment pour (liste non exhaustive) :

– Réserver les entrées dans les différents sites archéologiques visités
– Payer les entrées aux parcs nationaux que nous traverserons
– Réserver les guides
– Acheter les billets de train et autobus que nous emprunterons
– Régler les frais de dossier

L'objectif étant d'assurer la bonne réalisation de votre trek ou de votre excursion.

L'acompte versé pour la réalisation des circuits est non remboursable **et ce quelle que soit la raison** (problème de santé, retard de transport, etc.). L'acompte sera utilisé pour (liste non exhaustive) :

- Réserver vols intérieurs et autres transports terrestres (bus, train, etc.)
- Payer les entrées sur les sites, parcs nationaux, etc.
- Réserver les guides
- Réserver les hébergements
- Régler les frais de dossier

L'objectif étant d'assurer la bonne réalisation de votre circuit.

Le paiement de l'acompte se fait via un lien de paiement en ligne sur la plateforme de paiement Wetravel. Le paiement peut se faire via carte bancaire ou SEPA sur la plateforme de paiement.

Concernant le solde restant dû :

- Pour les treks et excursions, il est à régler en liquide (dollars ou soles – monnaie locale) directement auprès du bureau de notre agence situé calle Suytu Qhatu 754, Cusco, pendant les heures d'ouverture, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 15h00 à 18h00 ainsi que le samedi de 9h00 à 12h30. Le paiement sera effectué au plus tard 2 jours avant le début de votre trek ou excursion.
- Pour les circuits, le solde est à régler sur la plateforme de paiement WeTravel (par carte bancaire ou virement SEPA).

L'obligation d'exécution de la prestation ne devient définitive pour TREKKINCA EIRL qu'après le paiement complet de la prestation par le client.

## FRAIS BANCAIRES

**IMPORTANT :** Les frais bancaires de l'envoi du virement sont à la charge du client (« totalité des frais à la charge de l'émetteur ») et non à la charge de TREKKINCA EIRL.

La totalité du montant de l'acompte demandé par TREKKINCA EIRL est nécessaire pour effectuer toutes les réservations promises. TREKKINCA EIRL ne peut être tenu responsable des frais facturés par les organismes de paiement.

## REMBOURSEMENT

Uniquement dans le cas d'indisponibilité de places entre l'envoi et l'arrivée du virement, l'acompte sera remboursé (frais bancaires à la charge du client).

## ASSURANCE

TREKKINCA EIRL ne fournit ni ne vend aucune assurance. Il peut s'avérer utile de souscrire à une assurance annulation. Nous recommandons à nos clients de souscrire une assurance assistance-rapatriement.

## RESPONSABILITÉS

Chaque participant est responsable de ses documents personnels dont son passeport. TREKKINCA EIRL n'est pas responsable du retard ou de l'impossibilité d'un participant de présenter des documents en règle. Les frais occasionnés sont à la charge du client. La présentation du passeport original en cours de validité (pas de copie ou photo sur téléphone) est obligatoire aux aéroports, gares routières, hôtels, entrée au Machu Picchu, Chemin de l'Inca, train, …
Le participant est responsable en permanence de ses objets personnels et bagages.

Les participants en cas de problèmes de santé ou traitements particuliers doivent se munir de leurs propres médicaments et avoir l'aval de leur médecin avant de s'engager.

Les participants sont responsables du délai d'acclimatation nécessaire avant de partir en trek ou en excursion en altitude. Dans le cas où l'acclimatation à l'altitude n'aurait pas été respectée, Trekkinca EIRL s'autorise le droit d'annuler le trek ou l'excursion sans que le participant puisse prétendre à un remboursement.

En cas de problème de santé survenu entre le paiement de l'acompte et la date de votre trek, excursion ou circuit, le paiement du solde reste dû. Trekkinca EIRL ne sera pas en capacité de reprogrammer votre trek, excursion ou circuit.

En cas de non présentation du participant à la date indiquée sur les modalités de paiement, pour quelque raison que ce soit (retard de transport,…) Trekkinca EIRL ne peut être tenu responsable. Trekkinca EIRL ne sera pas en capacité de reprogrammer votre trek, excursion ou circuit.

## INTERRUPTION

Tout trek, excursion ou circuit interrompu ou abrégé du fait du participant et pour quelque cause que ce soit ne saurait donner lieu à aucun remboursement. Si l'interruption entraîne des frais supplémentaires, ceux-ci sont à la charge du client.

## COMPORTEMENT ET ÉQUIPEMENT

Chaque participant doit se conformer aux règles de prudence et suivre les directives données par les guides et accompagnateurs de TREKKINCA EIRL. L'agence n'est pas tenue responsable d'accidents dus à l'imprudence d'un membre du groupe, et se réserve le droit de débarquer d'un groupe tout participant dont le comportement peut être considéré comme dangereux pour la sécurité et le bien- être du groupe, et la bonne marche du voyage. Aucune indemnité ne serait due.

Pour toute activité se déroulant en moyenne et haute montagne, chaque participant doit disposer d'un équipement adapté aux conditions de montagne, notamment de chaussures de randonnée appropriées, de vêtements chauds et imperméables et de protections adaptées au froid, au vent, à la pluie ou à la neige. Le voyageur est responsable de se présenter au départ avec un équipement correspondant aux conditions et à la nature du trek. L'absence d'un équipement adapté peut compromettre la sécurité du participant et, le cas échéant, conduire le guide à adapter ou interrompre la randonnée.

## IMPRÉVUS ET MÉTÉO

Il peut s'avérer que des changements se produisent, en fonction :

- des intempéries
- de l'état des routes
- des grèves susceptibles de perturber ou de rendre dangereux l'organisation des treks, excursions ou circuits.

Dans ces circonstances, TREKKINCA EIRL vous propose une alternative : soit des dates, soit des circuits différents. Mais ce choix se fait dans un cadre très limité : la date des billets d'entrée au Machu Picchu et celle des billets de train ne peuvent être renégociées auprès des différentes officines. Les horaires de train sont eux aussi sujets à changements et dépendent des compagnies de trains.

Si le voyage est modifié en raison d´une perturbation du trafic aérien, terrestre, ferroviaire, lacustre, nous ne pouvons être tenus comme responsables. Les frais en résultant resteraient à la charge du participant.

Les treks et excursions proposés par TREKKINCA se déroulent dans un environnement de haute montagne où les conditions météorologiques peuvent être rapidement changeantes, parfois imprévisibles, notamment avec des variations importantes de température, du froid, du vent, des précipitations, de la neige ou une diminution de la visibilité. Ces conditions peuvent perturber, modifier ou entraîner l'adaptation du déroulement initialement prévu du trek.

En réservant une activité en moyenne et haute montagne, le voyageur reconnaît avoir été informé de ces particularités et s'engage à prévoir un équipement adapté aux conditions de montagne et à suivre les recommandations de l'équipe d'encadrement.

La modification ou l'adaptation d'un trek pour des raisons météorologiques ou de sécurité ne constitue pas, en elle-même, un manquement aux prestations convenues lorsque ces modifications résultent de circonstances indépendantes de la volonté de TREKKINCA.

## ANNULATION POUR CAS DE FORCE MAJEURE

Jusqu'en dernière minute, une annulation peut intervenir pour un cas de force majeure et indépendant de notre volonté (grèves, troubles politiques, problèmes de sécurité, climat, etc.). Dans ce cas, TREKKINCA EIRL peut garder l'acompte pour les sommes déjà engagées et se réserve le droit de modifier ses programmes à tout moment, avant ou pendant leur déroulement pour assurer la sécurité de ses passagers.